



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 1.3

Numéro de la demande : 2010-6340
Demande : Homologation d'une nouvelle source de matière active de qualité technique
Produit : Disparvirus Technical
Numéro d'homologation : 24778
Matière active (m. a.) : Nucléopolyhédrovirus de la spongieuse [NUG]
Numéro de document de l'ARLA : 2465139

Contexte

Ressources naturelles Canada a soumis une demande d'homologation d'une nouvelle source de matière active de qualité technique. Disparvirus^{MD} Technical contient la matière active nucléopolyhédrovirus à capsides multiples de la spongieuse (*Lymantria dispar*), un baculovirus présent dans la nature. Le nucléopolyhédrovirus à capsides multiples a été utilisé comme agent microbien de suppression des populations de spongieuses aux États-Unis et au Canada. À l'origine, le nucléopolyhédrovirus à capsides multiples de la spongieuse a été homologué aux États-Unis sous l'appellation commerciale Gypchek^{MD} (n° d'homologation de l'EPA 27586-2), mais il a été appliqué à titre expérimental seulement au Canada. La souche américaine du nucléopolyhédrovirus à capsides multiples de la spongieuse a été utilisée pour établir la production de Disparvirus^{MD} au Canada. Le produit américain Gypchek est proposé comme source de Disparvirus^{MD} Technical.

Évaluation des propriétés chimiques

Le Disparvirus^{MD} Technical, utilisé comme agent de suppression des larves de la spongieuse, se présente sous forme de poudre mouillable contenant la matière active nucléopolyhédrovirus de la spongieuse à une concentration de 5,85 % en poids, et au moins $1,0 \times 10^{10}$ corps d'inclusion polyédriques par gramme. Les parties d'insectes sont indiquées en tant qu'impuretés à 94,15 %. La revue de données comparatives soumises à l'appui de l'homologation d'une nouvelle source de matière active de qualité technique a permis d'établir l'équivalence des produits Gypchek^{MD} et Disparvirus^{MD}.

Évaluations sanitaires

Selon les données examinées aux fins de la décision initiale d'homologation, la toxicité et la pathogénicité pour les mammifères de la matière active nucléopolyhédrovirus de la spongieuse entraînent peu de risques pour la santé et la sécurité humaines lorsque le produit est utilisé selon les instructions.

Évaluation environnementale

Selon les renseignements déjà examinés, le nucléopolyhédrovirus Disparvirus^{MD} utilisé comme agent de suppression des larves de la spongieuse ne devrait pas présenter de risque pour l'environnement si les instructions relatives aux concentrations et aux dosages sont respectées.

Évaluation de la valeur

Aucune évaluation de la valeur n'est requise pour la présente demande.

Conclusion

Après avoir évalué la présente demande, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a conclu que les renseignements fournis étaient suffisants pour accorder l'homologation d'une nouvelle source de matière active de qualité technique pour le Disparvirus^{MD} Technical pour la suppression des larves de la spongieuse. Par souci de cohérence et d'exactitude, le nom du produit a été modifié pour refléter la nomenclature la plus récente des baculovirus (substitution de *nucléopolyhédrovirus* à *virus de la polyédrose nucléaire*).

ISSN : 1911-8015

8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2015

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.